

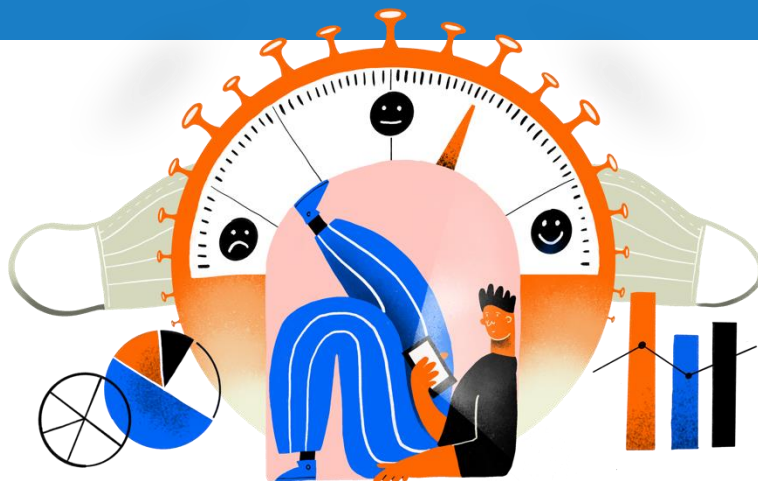
RAPPORT 33 :

Motivation concernant les gestes barrières et attitudes envers le Covid-Safe ticket (CST) et la vaccination obligatoire.

Baromètre de la motivation

Auteurs (par ordre alphabétique) : Olivier Klein, Olivier Luminet, Sofie Morbée, Mathias Schmitz, Omer Van den Bergh, Pascaline Van Oost, Maarten Vansteenkiste, Joachim Waterschoot, Vincent Yzerbyt

Référence : Baromètre de la motivation (17 août 2021). Le point sur la vaccination, la motivation et la santé mentale pendant une phase de transition. Gand, Louvain, Louvain, Bruxelles, Belgique.



La campagne de vaccination belge se déroule très bien, même s'il y a des différences régionales. Dans ce contexte, la question se pose de savoir comment la population aborde les différents gestes barrières. Sommes-nous toujours motivés à les suivre ? Voulons-nous abandonner complètement tout ou partie de ces mesures de prévention ou préférons-nous rester prudents ? Une autre question délicate est de savoir comment procéder avec les personnes non vaccinées et quel rôle peut jouer un ticket COVID-Safe (CST) ou l'obligation de vacciner pour accroître la couverture vaccinale et, ainsi, la santé et la sécurité de la population ? Sur la base des résultats de la dernière enquête menée dans le cadre du baromètre de la motivation (N= 7285 ; âge moyen = 53,7 ans ; 66,7% très instruits ; 86,9% vaccinés ; 78,8% néerlandophones), nous offrons une réponse à ces questions et formulons

Description des échantillons (récoltés entre le 12 et le 16 août 2021)

Personnes Vaccinées

- N = 5178
- Âge moyen = 52,49 ans (63,9 % de femmes ; 78 % de Néerlandais ; 28,4 % de titulaires d'un diplôme de niveau Master).
- Situation professionnelle : 41,1 % ont un emploi à temps plein, 17,2 % à temps partiel, 5,2 % sont au chômage, 2,1 % sont étudiants et 31,4 % sont retraités.
- 13% ont déjà été infectés par le virus. Chez les non-vaccinés, ce pourcentage est de 26%.

Personnes non vaccinées qui ont déjà été infectées.

- N = 243
- Âge moyen = 51,2 ans (67,4 % de femmes ; 73,5 % de néerlandophones ; 34 % de titulaires d'un diplôme de niveau Master).
- Situation professionnelle : 53,9 % ont un emploi à temps plein, 19,9 % à temps partiel, 5,7 % sont au chômage, 3,5 % sont étudiants et 12,1 % sont retraités.
- Si les personnes recevaient une nouvelle invitation à la vaccination, 65% refuseraient absolument, 20% refuseraient, 15% hésiteraient et personne n'accepterait.

Personnes non vaccinées qui n'ont pas été infectées.

- N = 679
- Âge moyen = 50,19 ans (65,3 % de femmes ; 76,7 % de néerlandophones ; 21,2 % de titulaires d'une maîtrise).
- Situation professionnelle : 47,6 % ont un emploi à temps plein, 21,9 % à temps partiel, 7,4 % sont au chômage, 1,6 % sont étudiants et 18 % sont retraités.
- Si elles recevaient une nouvelle invitation à la vaccination, 66% refuseraient absolument, 23% refuseraient, 10% hésiteraient, 1% accepteraient et 1% accepteraient absolument.

Take-home messages

- Motivation : Chez les personnes vaccinées, la motivation à poursuivre les gestes barrières se stabilise, alors que les personnes non vaccinées sont de moins en moins motivées à les suivre. L'écart de motivation entre les deux groupes se creuse donc, même s'il ne faut pas mettre tous les non-vaccinés dans le même sac. En particulier, les personnes non vaccinées qui ont déjà été infectées sont les moins motivées pour les mesures en vigueur. Elles considèrent apparemment qu'elles ont déjà acquis une immunité suffisante.
- Comportement : Les personnes non vaccinées semblent également être moins respectueuses des comportements de prévention que les personnes vaccinées. Ici aussi, cette tendance à la baisse est plus prononcée chez les personnes non vaccinées qui ont déjà été infectées. Parmi les personnes vaccinées, la suppression totale des mesures ne recueille qu'un soutien limité. En revanche, elles se montrent favorables à une observance moins stricte quand elles sont face à d'autres personnes vaccinées. Les personnes non vaccinées, qu'elles aient été infectées ou non, sont quant à elles très favorables à l'abandon des mesures COVID.
- COVID-safe Ticket (CST) & Vaccination obligatoire : Les personnes non-vaccinées s'opposent fermement à l'extension de l'utilisation du CST et à la vaccination obligatoire de groupes cibles. Dans le même temps, les personnes vaccinées sont fortement en faveur de ces deux stratégies, mais souhaitent qu'on tienne compte des groupes et des circonstances dans lesquels ces méthodes peuvent ou ne peuvent pas être utilisées. Plutôt que la généralisation du CST ou de la vaccination obligatoire, ils estiment qu'une application réfléchie et ciblée est nécessaire.

Recommandations politiques

- **Priorité 1** : "if it ain't broken, don't fix it" : la réponse massive et favorable de la population à l'invitation à la vaccination est en partie due au fait que l'on suit la voie de la **motivation progressive et volontaire**. Il s'agit d'investir davantage dans cette voie et de :
 - (1) Communiquer de manière plus explicite sur l'**efficacité de la vaccination**. Indiquer le pourcentage de personnes hospitalisées qui n'ont pas été vaccinées dans les chiffres COVID transmis quotidiennement renforcera la conviction concernant les bienfaits du vaccin.
 - (2) Expliquer clairement comment la vaccination continue d'apporter une valeur ajoutée, **même en cas d'infection antérieure**. Cette information est cruciale pour encourager les personnes infectées mais non vaccinées à se faire vacciner.
 - (3) Présenter le pourcentage de personnes vaccinées par groupe d'âge pour encourager les **normes sociales** spécifiques à l'âge. Une vue d'ensemble par âge montre de manière plus convaincante que nous faisons des progrès et que nous avons déjà atteint notre objectif de vaccination dans certains groupes d'âge. Cela augmente la confiance dans le succès de la campagne.
 - (4) **Amener le vaccin aux personnes non vaccinées**. Organiser des "événements de vaccination" dans les communautés ou groupes locaux (par exemple, les étudiants sur le campus) au cours desquels des professionnels de la santé (médecins généralistes, pharmaciens) fournissent des informations pertinentes sur la vaccination et offrent la possibilité de se faire vacciner (cf. bus de vaccination).
 - (5) **Continuer à promouvoir un état d'esprit collectif et prosocial** en indiquant que la vaccination renforce non seulement sa propre santé et sa propre sécurité, mais aussi celles des autres. Présenter la vaccination comme un acte de solidarité, les citoyens contribuant ensemble à une réussite collective.
 - (6) Encourager les personnes vaccinées à **témoigner** au sujet de leur motivation prosociale envers les autres. Ce rôle d'encouragement peut être endossé par des personnalités particulièrement importantes dans la vie des jeunes (par exemple, enseignants du secondaire, professeurs de l'enseignement supérieur).
 - (7) **Préciser les objectifs de vaccination** qui doivent être atteints avant tout assouplissement collectif. Cela garantit la prévisibilité et la réalisation des objectifs qui peut alors être présentée comme un succès collectif.
 - (8) **Éviter de stigmatiser les personnes non vaccinées** afin de maintenir l'harmonie dans la société. Les personnes non vaccinées ne constituent pas une catégorie homogène. Par exemple, le fait d'avoir été infecté par la COVID-19 est une raison valable pour ne pas se faire vacciner aux yeux de nombreuses personnes non vaccinées

Recommandations politiques

- **Priorité 2 : investir dans le soutien collectif** pour la mise en place de stratégies supplémentaires, telles que la vaccination obligatoire de certains groupes cibles et l'extension du ticket Covid-Safe (CST). Accroître la légitimité et l'acceptation de ces stratégies en définissant leur valeur ajoutée et leur nécessité. Pour accroître la légitimité, **deux conditions doivent être remplies** : (a) une approche sélective et progressive adaptée à la population plutôt qu'une mise en œuvre généralisée et rapide ; (b) considérer l'obligation vaccinale et le CST comme des outils cruciaux pour **assurer la sécurité et la santé de la population et non pas comme un moyen de convaincre les gens de se faire vacciner**. Un tel cadrage garantit une acceptation davantage volontaire de ces stratégies et donc une mise en œuvre plus fluide et plus durable.

Vaccination obligatoire :

- (1) **Considérer l'obligation des groupes cibles spécifiques comme une conséquence logique** du rôle et des devoirs de ces groupes. Ainsi, pour les professionnels de la santé, il est avant tout question de fournir des soins adéquats à nos personnes vulnérables. Se faire vacciner en tant que professionnel de la santé n'est donc pas un simple choix individuel, mais aussi un acte social ayant des conséquences pour les autres. La société a la responsabilité morale de protéger les personnes vulnérables. Dans ce contexte, une obligation n'est pas quelque chose d'imposé de manière arbitraire mais plutôt une démarche légitime pour retrouver notre protection collective et une vie plus confortable.
- (2) Attirer l'attention des groupes cibles et singulièrement des professionnels de santé non vaccinés sur le **soutien croissant de l'opinion publique** en faveur de la vaccination obligatoire (comme le montrent les chiffres de ce rapport). Expliquez comment le refus de vacciner en tant que professionnel de la santé rejaillit également de manière négative sur les autres.
- (3) **Assurer la clarté** sur la vaccination obligatoire d'un groupe cible en ...
 - ... indiquant la date à partir de laquelle la vaccination deviendra obligatoire (calendrier)
 - ... invitant les personnes concernées à une discussion individuelle ou en groupe pendant ce délai.
 - ... les invitant à nouveau à la vaccination volontaire
 - ... indiquant les conséquences sur l'exercice de la profession en cas de refus définitif. Par exemple, il s'agirait de leur offrir la possibilité d'une réorientation professionnelle qui leur éviterait d'entrer en contact avec des groupes cibles vulnérables.

Recommandations politiques

Choisissez une extension limitée et sélective du CST :

- (1) **Éviter une large introduction** des CST en investissant dans la priorité 1, où la réalisation des objectifs de couverture vaccinale est l'objectif prioritaire pour ouvrir plus largement la société.
- (2) **Ne pas présenter le CST comme un outil visant à organiser notre liberté** et à motiver les personnes non vaccinées à se faire vacciner, mais comme un outil nécessaire pour assurer la **sécurité et la santé** de la population et le bon fonctionnement du secteur de la santé.
- (3) Introduire la CST uniquement dans des **contextes spécifiques** où son utilisation est perçue comme **légitime**, tels que les événements à grande échelle et la vie nocturne (là où il est impossible de garder une distance physique suffisante; là où les gens crient). Choisissez des contextes où le contrôle de documents et la supervision sont des tâches de routine afin de limiter la charge logistique.
- (4) Limiter l'utilisation du CST aux **espaces publics** (par exemple, pas pour les mariages) ;
- (5) Publier un ensemble de recommandations de **mesures de prévention** à mettre en œuvre pour les réunions privées.
- (6) Indiquez que le CST est une **stratégie temporaire utilisée** dans une phase de transition jusqu'à ce que des objectifs spécifiques de vaccination, d'infection et d'hospitalisation soient atteints.

Question 1 : Voulons-nous toujours suivre les mesures de prévention ?

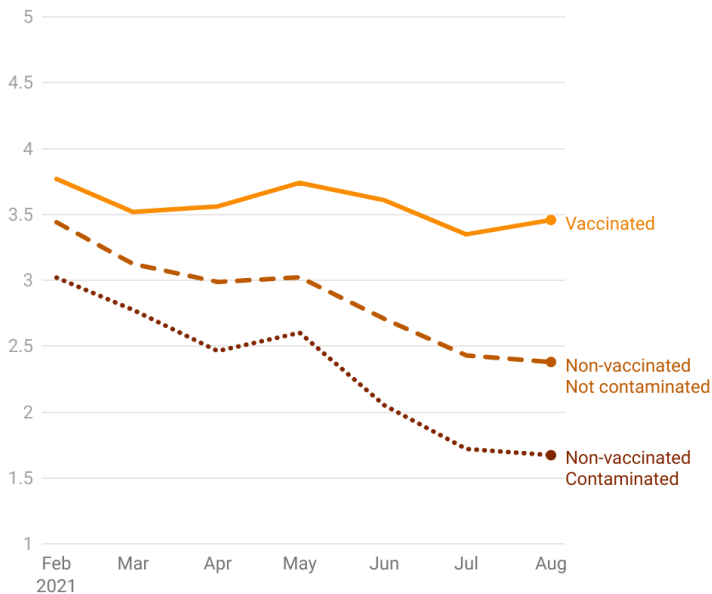
- *Changement général* : la motivation à appliquer volontairement les mesures de prévention et les gestes barrières s'est stabilisée depuis le mois de mai. 35,96% sont encore très motivés et 21,63% sont encore partiellement motivés pour se conformer aux mesures. En comparaison, en août 2020 - à un moment où les chiffres COVID étaient de nouveau en hausse à Anvers et à Bruxelles - 29,93% étaient convaincus, un niveau plancher. En revanche, au début du deuxième lockdown en novembre 2020, ce chiffre atteignait 55,63 %¹.
- *Statut vaccinal* : la figure 1 montre des différences prononcées dans la motivation des personnes vaccinées et non vaccinées². Contrairement à l'intuition selon laquelle les personnes vaccinées trouvent les gestes barrières moins nécessaires, c'est plutôt la motivation des personnes non vaccinées qui commence à s'effriter : elles vivent les mesures comme une camisole de force et se découragent. L'écart de motivation entre les personnes vaccinées et non vaccinées se creuse donc. Cependant, il existe des différences importantes au sein du groupe des non-vaccinés : les personnes qui ont déjà été infectées par le corona sont beaucoup moins motivées à respecter les gestes barrières que celles qui n'ont pas encore été infectées.

¹ Les échantillons collectés ne sont pas représentatifs de la distribution socio-démographique de la population. Néanmoins, depuis décembre, des participants néerlandophones et francophones ont été recrutés et les résultats présentés sont pondérés en fonction de l'âge, de la région, du niveau d'éducation et du sexe afin de corriger (partiellement) la nature non représentative des échantillons.

² Lors de l'examen des différences entre les personnes vaccinées et non vaccinées, le rôle des autres caractéristiques sociodémographiques pertinentes, telles que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, a été contrôlé.

Figure 1

Motivation volontaire à suivre les gestes barrières chez les personnes vaccinées et non vaccinées à partir de février 2021.



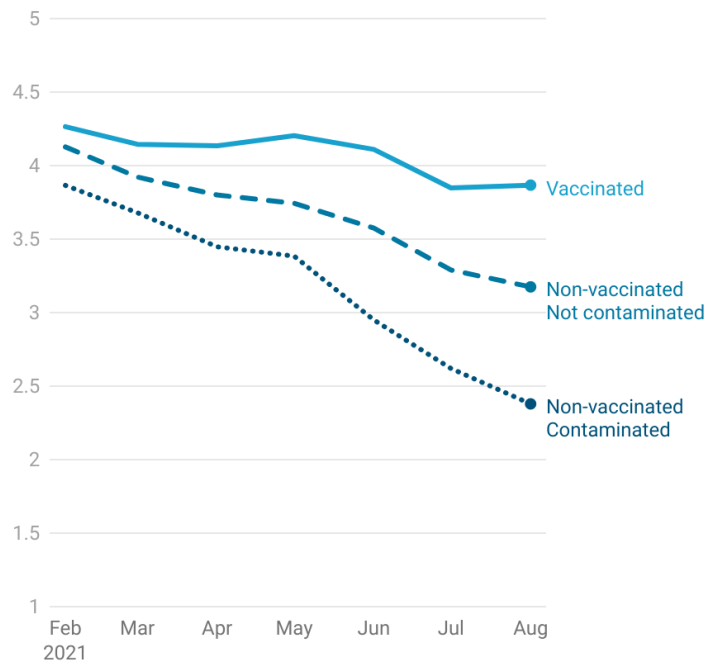
- Conclusion :** chez les personnes vaccinées, la motivation à suivre les mesures comportementales se stabilise pendant les mois d'été, alors que les personnes non vaccinées sont de moins en moins motivées. L'écart de motivation entre les deux groupes se creuse, même s'il ne faut pas mettre les non-vaccinés dans le même sac. En particulier, les personnes non vaccinées qui ont déjà été infectées sont moins motivées pour les mesures actuelles. Ils s'imaginent sans doute déjà pouvoir compter une immunité suffisante.

Question 2 : Suivons-nous toujours les mesures et qui veut les supprimer ?

- Suivi des mesures :** La figure 2 montre que les personnes vaccinées suivent aujourd'hui davantage les mesures que les personnes non vaccinées. Cette observation est vraie pour les gestes barrières pris dans leur ensemble, mais aussi pour les quatre mesures considérées séparément (c'est-à-dire le port d'un masque buccal, la limitation des contacts sociaux, le maintien d'une distance physique et la désinfection des mains). L'écart entre les deux groupes s'est creusé ces derniers mois, bien que le fait d'avoir été infecté ou non joue ici aussi un rôle important. Outre le statut vaccinal, il apparaît également que les personnes plus jeunes respectent moins les mesures.

Figure 2

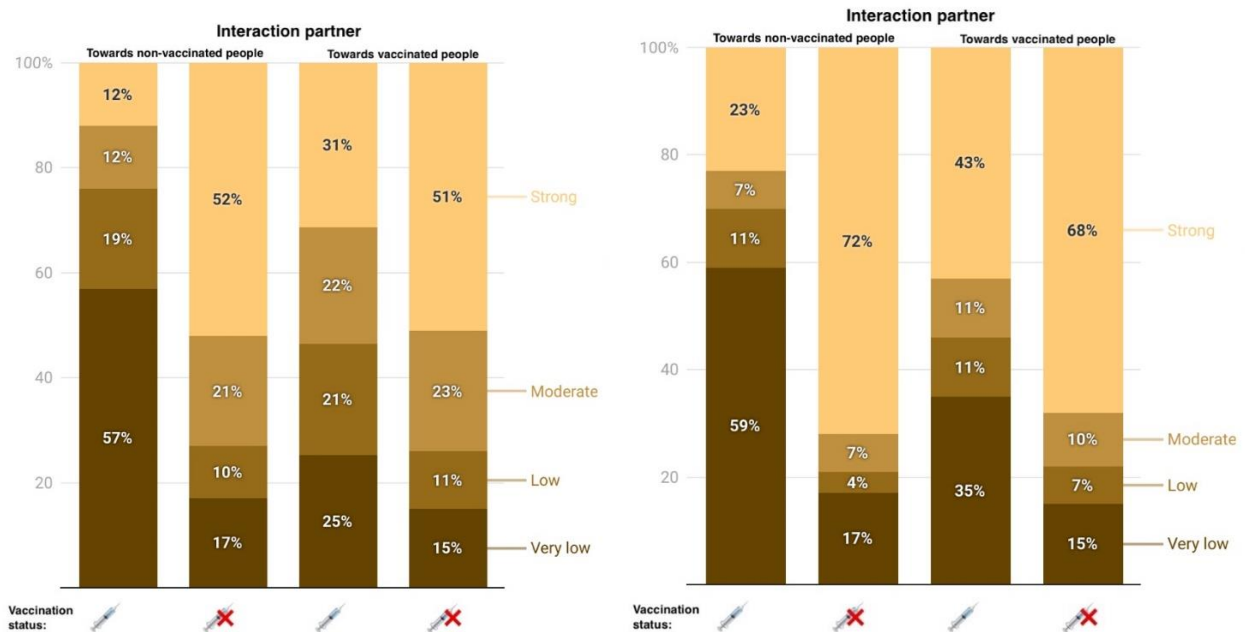
Suivi des gestes barrières (mesure composite) chez les personnes vaccinées et non vaccinées.



- Supprimer les mesures :** Il a également été demandé aux participants s'ils préféreraient abolir les mesures actuelles. Une comparaison entre les personnes vaccinées et non vaccinées livre des résultats intéressants. Les personnes non vaccinées veulent renoncer aux mesures et le type de personnes qu'elles fréquentent ne jouent aucun rôle à cet égard (voir figure 3). Les personnes vaccinées préfèrent maintenir les mesures en vigueur, bien que ce soit surtout le cas face à des personnes non vaccinées. Exprimé en pourcentage, 31% des personnes vaccinées sont tout à fait favorables à l'abolition des mesures lorsqu'elles interagissent avec d'autres personnes vaccinées, tandis que 12% le souhaitent lorsqu'elles sont face à des personnes non vaccinées (panneau de gauche). Ce pourcentage varie légèrement en fonction de la nature de la mesure : en particulier, 43% des personnes vaccinées souhaiteraient supprimer le port du masque buccal lorsqu'elles ont affaire à d'autres personnes vaccinées, et 23% des personnes vaccinées souhaiteraient voir disparaître le masque buccal lorsqu'elles ont affaire à des personnes non vaccinées (panneau de droite).

Figure 3

Scores en pourcentage pour la suppression des mesures en fonction de son statut vaccinal personnel et du statut vaccinal du partenaire d'interaction ; le panneau de gauche fait référence à une moyenne de plusieurs mesures, tandis que le panneau de droite fait référence au port de masques buccaux.



- Conclusion** : les personnes non vaccinées semblent de facto adhérer de moins en moins aux règles comportementales par rapport aux personnes vaccinées. Cependant, cette tendance à la baisse est plus prononcée chez les personnes non vaccinées qui ont déjà été infectées. Parmi les personnes vaccinées, la suppression totale des mesures ne recueille qu'un soutien limité, mais elles sont favorables à un comportement plus souple avec d'autres personnes vaccinées. En revanche, les personnes non vaccinées, qu'elles aient été infectées ou non, sont plus fortement favorables à l'abandon des mesures corona.

Question 3 : Que pensons-nous d'une obligation de vaccination et du ticket Covid-Safe ?

- Vaccination obligatoire** : la figure 4 montre que le pourcentage le plus élevé de participants est favorable (tout à fait) à la vaccination obligatoire pour le personnel de santé (59%), suivi du personnel travaillant avec des groupes fragiles (58%) et des enseignants (50%). L'idée d'une obligation de vaccination générale pour les adultes est moins soutenue, et c'est encore moins le cas pour les mineurs. La figure 5 montre à nouveau des différences intéressantes entre les personnes vaccinées et non vaccinées. Comme cela a déjà été démontré (rapport 31), ce sont surtout les non-vaccinés qui semblent très opposés à cette obligation : plus de 80% ne pensent pas que ce soit une bonne idée. Parmi les vaccinés, près de 8/10 sont favorables à la vaccination obligatoire des personnes travaillant dans le secteur des soins de santé.

Figure 4a

Préférence pour la vaccination obligatoire par groupe cible

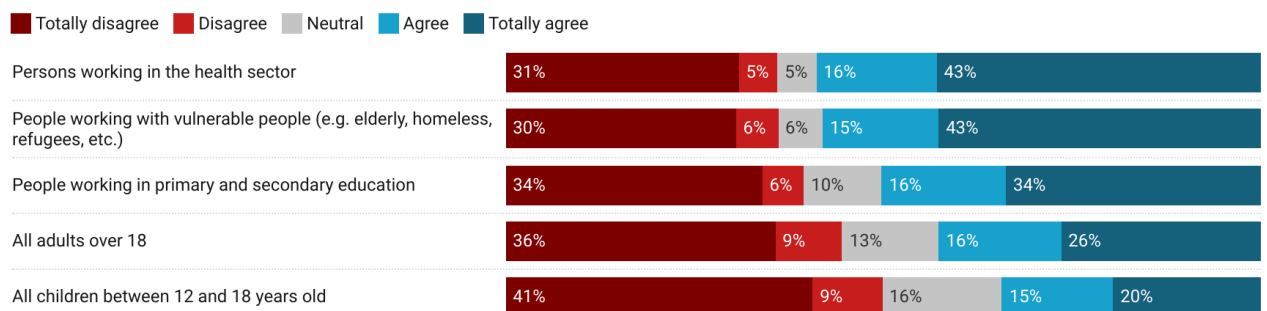
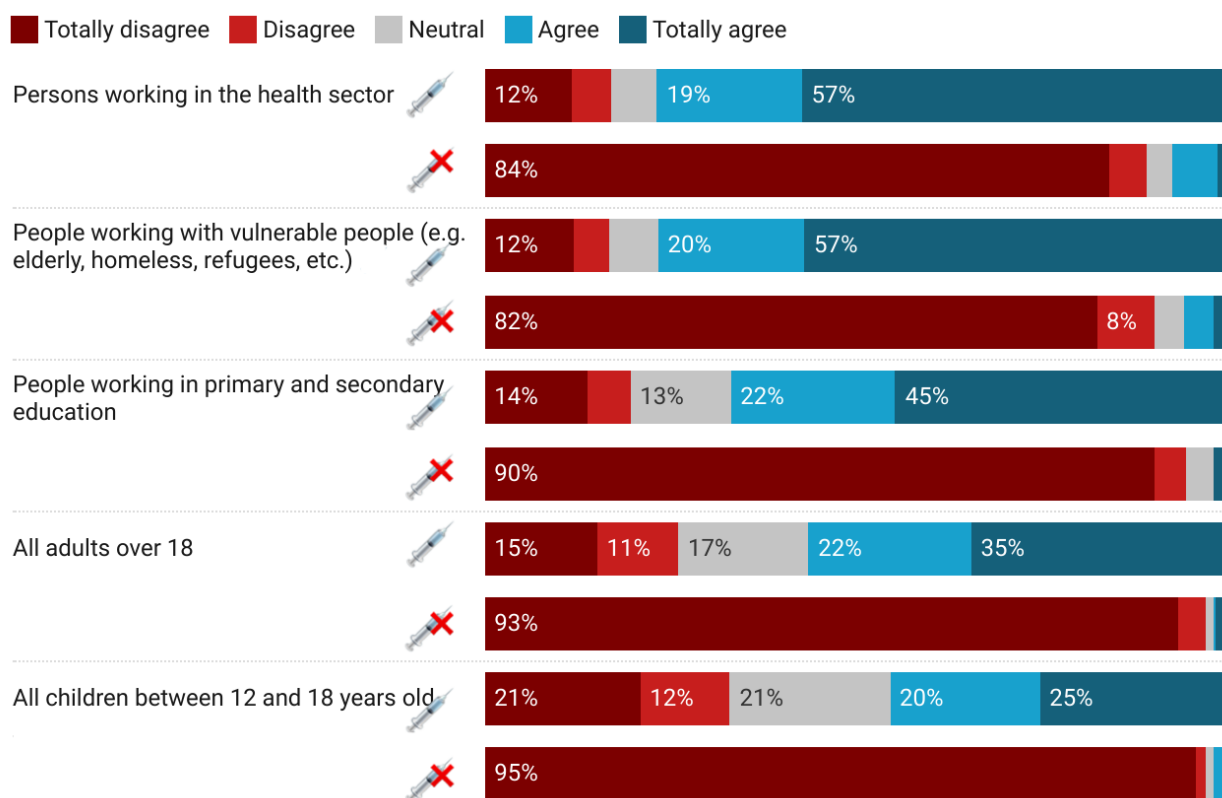


Figure 4b

Préférence pour la vaccination obligatoire par groupe cible selon les participants vaccinés et non vaccinés



- Covid-Safe-Ticket* : Les participants ont indiqué dans quelle mesure ils sont favorables à l'utilisation du CST dans différents contextes. Le pourcentage le plus élevé de personnes favorables concerne l'utilisation du CST tel qu'il est utilisé aujourd'hui, c'est-à-dire pour les déplacements ou la participation à des événements de grande envergure. Cependant, 56% considèrent également qu'il s'agit d'un outil (très) souhaitable pour la vie nocturne. Pour d'autres contextes, comme le travail, la restauration ou l'éducation, c'est moins le cas. Dans le même temps, il existe également de grandes différences entre les personnes vaccinées et non vaccinées, les premières étant plus fortement en faveur de l'introduction du CST (voir figure 5b). Les non-vaccinés, en revanche, s'opposent fermement à l'introduction du CST, probablement parce qu'ils y voient une stratégie pour les inciter, voire les forcer, à se faire vacciner.

Figure 5a
Introduction préférée du CST par secteur

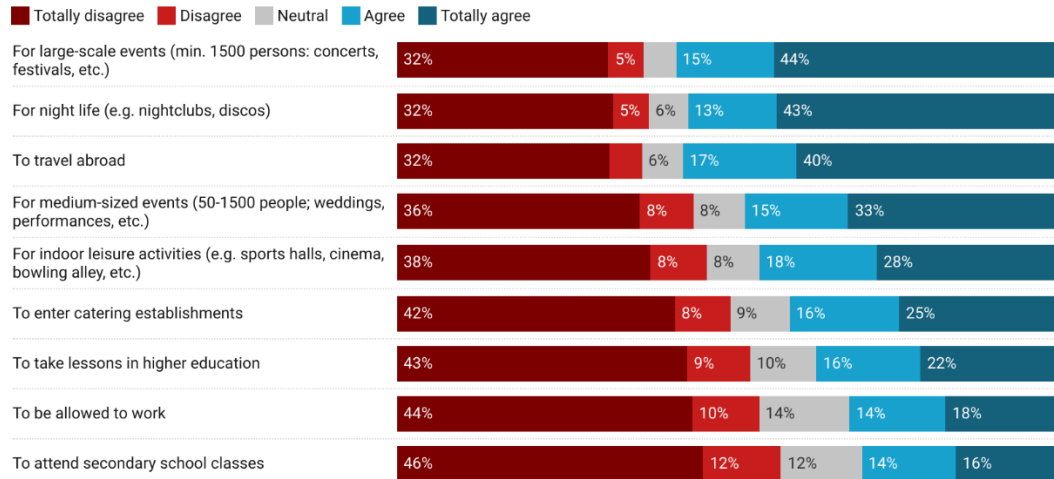
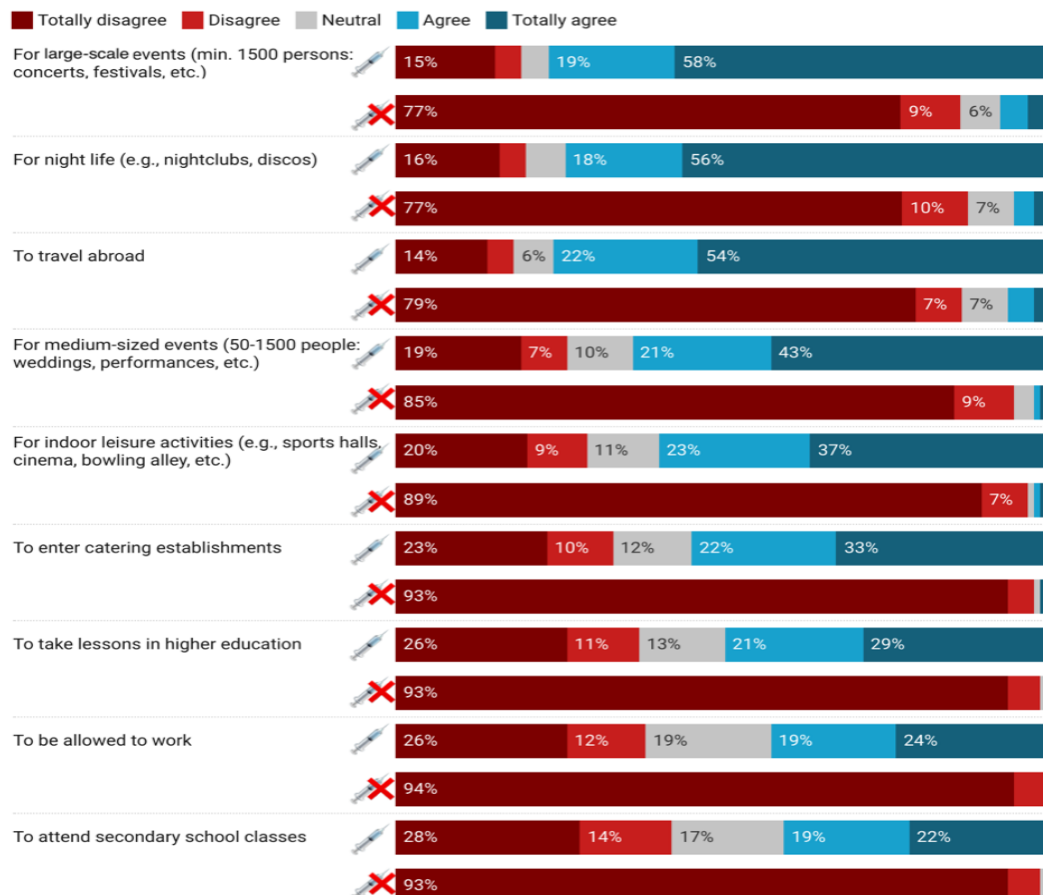


Figure 5b
Préférence pour l'introduction du CST par secteur selon les personnes vaccinées et non vaccinées



- **Conclusion** : les personnes non vaccinées sont fortement opposées à l'extension de l'utilisation du CST et à la vaccination obligatoire. Dans le même temps, les personnes vaccinées sont fortement en faveur des deux stratégies, mais elles entendent qu'on tienne compte des groupes et des circonstances dans lesquels ces méthodes peuvent ou ne peuvent pas être utilisées. Plutôt que la généralisation du CST ou la vaccination obligatoire, ils estiment qu'une approche réfléchie et ciblée est nécessaire.

COORDONNÉES DE CONTACT

- **Chercheur principal** :
Prof. Dr. Maarten Vansteenkiste (Maarten.Vansteenkiste@ugent.be)
- **Chercheurs partenaires** :
Prof. Dr. Omer Van den Bergh (Omer.Vandenbergh@kuleuven.be)
Prof. Dr. Olivier Klein (Olivier.Klein@ulb.be)
Prof. Dr. Olivier Luminet (Olivier.Luminet@uclouvain.be)
Prof. Dr. Vincent Yzerbyt (Vincent.Yzerbyt@uclouvain.be)
- **Élaboration et diffusion du questionnaire** :
Drs Sofie Morbee (Sofie.Morbee@ugent.be)
Drs Pascaline Van Oost (Pascaline.Vanoost@uclouvain.be)
- **Données et analyse** :
Drs Joachim Waterschoot (Joachim.Waterschoot@ugent.be)
Dr. Mathias Schmitz (Mathias.Schmitz@uclouvain.be)

www.motivationbarometer.com

